



Maisons
DON BOSCO

Lycée des métiers des services et soins à la personne

☎ 04 77 58 15 89

☎ 04 77 58 91 41

✉ e-mail : contact@jbdallard.com



TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Frais de dossier	225 € pour une première inscription 100 € pour une réinscription
Participation famille	670 €
Internat	2 950 €. pour 4 nuits par semaine 2 670 €. pour 3 nuits par semaine L'ENGAGEMENT POUR L'INTERNAT VAUT POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE SCOLAIRE
Demi-pension	5.25 € à l'unité - 5.80 € occasionnel

Contribution par section : frais de fonctionnement des différentes sections sur l'année (mallette, tenue professionnelle, fournitures et matériels divers, activités pédagogiques propre à la section).

La région Auvergne-Rhône-Alpes verse une bourse d'équipement aux jeunes entrant en 1ère année de CAP dans les filières COIFFURE (400€), ESTHETIQUE (400€) et EMPLOYE DE VENTE SPECIALISEE (50€) et en 2^{nde} Bac Pro des filières ESTHETIQUE (400€) et ASSP (150€).

3 ^{EME} PREPA. METIERS	300 €
1 ^{ère} et 2 ^{ème} ANNEE CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISEE 2 ^{NDE} , 1 ^{ERE} et TERMINALE BAC PRO VENTE 1ERE et TERMINALE BAC PRO ASSP	400 €
2NDE BAC PRO ASSP	450 €
2EME ANNEE CAP COIFFURE 2EME ANNEE CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE 1ERE BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	600 €
TERMINALE BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	650 €
1ERE ANNEE CAP COIFFURE 1ERE ANNEE CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE 2NDE BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	900 €

ACOMPTÉ A L'INSCRIPTION :

FRAIS DE DOSSIER + 50% DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE PAR SECTION + RESERVATION POUR L'INTERNAT DE 295 € OU 267 €

Pour une première inscription, 100€ de frais de dossier seront déduits de la 1ère facture si votre mode de paiement est par prélèvement et si une procuration a été donnée pour le paiement des bourses nationales versées aux élèves boursiers.

Les frais de dossier ne seront pas remboursés en cas de désistement

LA PARTICIPATION FAMILLE est fixée sous contrôle et accord de la Préfecture. Elle correspond à une prestation globale, liée aux frais annexes à la scolarité (sur 10 mois, de septembre à juin), indépendamment des périodes de vacances, de stage, d'examen et d'absentéisme.

LA DEMI-PENSION sera comptabilisée en fonction de la fréquentation hebdomadaire de votre enfant au self selon son emploi du temps et par le nombre de jours de scolarité. Le repas occasionnel impose de prévenir l'accueil le matin même.

LE MONTANT ANNUEL DE CES FRAIS SERA FACTURE en une seule fois et sera à régler, selon un échéancier établi, en 10 prélèvements (ou versements) aux dates suivantes : 20 septembre, 10 octobre, 10 novembre, 10 décembre, 10 janvier, 10 février et 10 mars, 10 avril, 10 mai et 10 juin.

Pour les élèves boursiers, une régularisation sera effectuée et un nouvel échéancier ou un avoir sera établi dès connaissance du montant total annuel transmis par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. L'agent comptable reste à votre disposition pour toutes questions relatives à la facturation.

**EN TOUT ETAT DE CAUSE, L'ETABLISSEMENT SE RESERVE LE DROIT DE RECOUVRER LES SOMMES DUES PAR TOUT MOYEN LEGAL
EN OUTRE, EN CAS D'IMPAYES, L'ETABLISSEMENT SE RESERVE LE DROIT DE NE PAS REINSCRIRE L'ELEVE L'ANNEE SCOLAIRE SUIVANTE**

Indication du montant des prélèvements mensuels sur 10 mois, après déduction des chèques de frais d'inscription, de la moitié des contributions familiales et de l'acompte pour l'internat versés lors de la remise du dossier d'inscription et sous réserve de la déduction de la prime d'équipement accordée par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la 1^{ère} année de formation (coiffure, esthétique, EVS et ASSP) :

	Externe	1/2 pensionnaire (4 repas/semaine)	Interne (4 nuits/semaine)	Nbre de semaines
3ème Prépa. Métiers	72 €	139,20 €	338,40 €	32
CAP 1 ESTH.	62 €	122,90 €	328,40 €	29
CAP 2 ESTH.	97 €	151,60 €	363,40 €	26
CAP 1 COIFFURE	62 €	122,90 €	328,40 €	29
CAP 2 COIFFURE	97 €	151,60 €	363,40 €	26
CAP 1 EVS	77 €	131,60 €	343,40 €	26
CAP 2 EVS	87 €	141,60 €	353,40 €	26
2^{nde} BAC PRO ASSP	74,50 €	135,40 €	340,90 €	29
1^{ère} BAC PRO ASSP	87 €	141,60 €	353,40 €	26
Tle BAC PRO ASSP	87 €	141,60 €	353,40 €	26
2^{nde} BAC PRO ESTH	62 €	122,90 €	328,40 €	29
1^{ère} BAC PRO ESTH	97 €	151,60 €	363,40 €	26
Tle BAC PRO ESTH	99,50 €	153,10 €	365 €	26
2^{nde} BAC PRO VENTE	77 €	137,90 €	343,40 €	29
1^{ère} BAC PRO VENTE	87 €	141,60 €	353,40 €	26
Tle BAC PRO VENTE	87 €	141,60 €	353,40 €	26

Ces montants seront révisés au cours du 1^{er} trimestre en fonction de l'attribution d'une bourse nationale de lycée.